

**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU  
COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES CHIC-CHOCS  
TENUE LE 12 MARS 2019, À 18 H 30  
PAR VISIOCONFÉRENCE**

**Étaient présents:**

M. David Dubreuil	M <sup>me</sup> Shirley Landry
M <sup>me</sup> Charlotte Dupuis	M <sup>me</sup> Julie Pariseau
M <sup>me</sup> Karine Fournier	M <sup>me</sup> Isabelle Guénette
M <sup>me</sup> Isabelle Richard	M <sup>me</sup> France Tapp
M <sup>me</sup> Geneviève Curadeau, arrivée à 20 h 08	

**Public :** M. Sébastien Lévesque

**1. MOT DE BIENVENUE**

M<sup>me</sup> Isabelle Richard souhaite la bienvenue à tous à 18 h 40.

**2. PRÉSENTATION DE LA FORMATION D'UNE ORGANISATION SCOLAIRE PAR M<sup>MMES</sup> DESLILAS FOURNIER ET VÉRONIQUE DOIRON**

M<sup>me</sup> Isabelle Richard informe les membres du Comité de parents que M<sup>me</sup> Deslilas Fournier est en vacances et que M<sup>me</sup> Véronique Doiron se trouve en maladie aujourd'hui. La présentation est donc remise à la prochaine rencontre qui aura lieu en avril prochain. Après discussion, une lettre sera élaborée par M<sup>me</sup> Richard pour démontrer l'insatisfaction, la déception du Comité de parents depuis 3 ans par rapport à l'absence d'une présentation de l'organisation scolaire. Cette lettre sera envoyée, en copie conforme au président, M. Jean-Pierre Pigeon, à M. Claude Petitpas de la Commission scolaire des Chic-Chocs et sera présentée aux membres du conseil des commissaires. M. David Dubreuil propose d'annexer à la lettre les courriels des échanges faits. M<sup>me</sup> France Tapp propose d'envoyer aux membres la documentation qui explique le fonctionnement de l'élaboration d'une organisation scolaire, afin d'être plus en mesure de comprendre plus rapidement lors de la formation et de la présentation de l'organisation scolaire éventuelle.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M<sup>me</sup> Richard fait la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de celui-ci est proposée par M<sup>me</sup> Shirley Landry.

**4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 12 FÉVRIER 2019**

Puisque tous les membres ont reçu le procès-verbal avant la rencontre, M<sup>me</sup> France Tapp propose l'exemption de lecture. M<sup>me</sup> Julie Pariseau propose l'adoption du procès-verbal du 12 février 2019 avec les modifications suivantes :

- Changer la date de l'entête pour le 12 février 2019
- Ajouter à la 1<sup>re</sup> phrase du point 5: la semaine
- Ajouter au point 13 que M. David Dubreuil a participé dernièrement à un webinaire de la Loi sur l'instruction publique (LIP) au coût de 25 \$.

## **5. CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS DANS LES ÉCOLES 2019-2020, VERSION 4**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Shirley Landry et résolu à l'unanimité d'apporter les recommandations suivantes pour le cadre d'organisation des services éducatifs dans les écoles 2019-2020, version 4 :

### **Chapitre 3**

#### Article 3.1.1

Il n'y a pas de référence quant à l'anniversaire de l'enfant de 4 ans dans le style « ...l'enfant qui atteint l'âge de quatre ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours. »

Recommandation : ajouter cette nuance.

### **Chapitre 6**

#### Article 6.4

« ...l'élève qui est âgé d'au moins 15 ans au 30 septembre. »

À l'article 3.1.1, on le présente comme « ...l'enfant qui atteint l'âge de quatre ans avant le 1<sup>er</sup> octobre de l'année scolaire en cours. » Pour alléger le texte, est-ce possible d'harmoniser? Dans le fond, ça veut dire la même chose, mais c'est écrit de deux manières différentes.

Recommandation : nous suggérons donc d'utiliser chaque fois « l'enfant qui atteint X âge au 30 septembre. »

#### Article 6.4.1

« CFMS », « DEP » : Dans le but d'être plus compréhensible pour le parent, est-ce possible de ne pas utiliser l'abréviation dans la première phrase, mettre au long? Par la suite, l'abréviation pourrait être utilisée.

« ...dont la liste est présentée à l'annexe VII, une personne... ». Je ne trouve pas l'annexe VII. Dans le document à l'étude, il n'y a que trois annexes (qui ne sont pas numérotées).

« ...être âgé d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire ». Pour alléger le texte, est-ce possible d'harmoniser les dates avec 3.1.1 et 6.4?

### **Annexe : Services éducatifs dans les écoles primaires**

Dans le tableau, il est marqué que le « Deuxième cycle » du primaire est offert à l'école de l'Anse alors que la deuxième année est le dernier niveau offert présentement à cette école.

Comme discuté avec M<sup>me</sup> Doiron, il faudrait enlever la partie en jaune :

En vertu des pouvoirs prévus à l'article 465 de la LIP, le ministre autorise, depuis 2017- 2018, de façon permanente, l'établissement d'une passerelle pour l'admission de titulaires du CFMS pour tous les DEP de catégorie 2. Pour être ainsi admise à un programme d'études menant au DEP, dont la liste est présentée à l'annexe VII, une personne doit satisfaire à chacune des conditions qui suivent :

**6. CONSULTATION SUR LES ACTES D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES ET DES CENTRES 2019-2020**

Les membres ayant pris connaissance du document avant la rencontre, il est proposé par M. David Dubreuil et résolu à l'unanimité d'adopter les actes d'établissement des écoles et des centres 2019-2020 comme présenté.

**7. CONSULTATION SUR LE PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2019-2022**

M. David Dubreuil se questionne quant à la capacité d'accueil de l'école de l'Anse dite atteinte de 10 groupes dans le plan triennal alors qu'il y a une classe vide. M<sup>me</sup> Richard s'informerait et nous fera un retour aux membres des réponses obtenues par courriel. Les membres pourront ensuite prendre position sur la consultation.

**8. CONSULTATION – PROJET DE LOI N° 12**

Un questionnaire de la FCPQ est à retourner avant vendredi. M<sup>me</sup> Richard demande aux membres d'effectuer le questionnaire pendant la rencontre. Chaque Comité de parents remplira ce questionnaire.

M<sup>me</sup> Richard aimerait aller au congrès de la FCPQ pour amener les discussions de ce soir, puisqu'il n'y a pas d'endroits pour développer aux questions posées, il y a seulement des caches à cocher par un oui, un non ou un sans opinion.

**9. CANDIDATURE POUR L'ORDRE DU MÉRITE**

M<sup>me</sup> France Tapp a été nommée à la dernière rencontre par le Comité de parents. M<sup>me</sup> Isabelle Richard informe les membres qu'elle a rempli le formulaire pour la candidature de M<sup>me</sup> Tapp et l'a soumis à la commission scolaire.

**10. RAPPORT DES COMMISSAIRES PARENTS**

Voici quelques points qui ont été vus lors de la rencontre des commissaires :

M<sup>me</sup> Julie Pariseau énonce:

- Présentation du rapport annuel par un PowerPoint. Le rapport a été déposé sur le site de la commission scolaire.
- M<sup>me</sup> Deslilas Fournier vérifiera pour avoir une gratuité de la salle de spectacle de Gaspé. L'ouverture de la commission scolaire est là pour une aide financière pour les conférences offertes par le Comité de parents. Cependant, certains points restent à voir avant de rendre une décision finale.
- Nouvelle coordination aux services éducatifs par M<sup>me</sup> Nathalie Cotton.
- Adoption du calendrier scolaire 2019-2020. Les recommandations du comité de parents ont été prises en compte.

## 11. ENJEUX PRIORITAIRES POUR L'ANNÉE 2018-2019

Pièce de théâtre:

M. David Dubreuil a préparé une lettre pour obtenir la gratuité de l'auditorium de l'école Gabriel-Le Courtois. M<sup>me</sup> Richard s'en est servi pour demander le gymnase de l'école P'tit-Bonheur. La réponse a été favorable. M. Dubreuil pourra signer la lettre et la présenter au conseil d'établissement de l'école Gabriel-Le Courtois.

Grande-Vallée :

Aucune nouvelle de la demande effectuée auprès du propriétaire du restaurant La Marée Haute pour offrir un souper et un déjeuner aux membres de la troupe.

Gaspé :

Après vérification de M<sup>me</sup> Deslilas Fournier afin d'obtenir la gratuité de la salle de spectacle à Gaspé, il ne sera pas possible puisqu'elle est déjà occupée à cette date. La pièce de théâtre aura donc lieu à l'auditorium du Cégep de Gaspé, où celui-ci est offert gratuitement.

M<sup>me</sup> Richard a signé le contrat avec la troupe et a envoyé une copie à M<sup>me</sup> Deslilas Fournier pour son information.

Lors du dernier conseil des commissaires, M<sup>me</sup> Fournier demandait plus en détail les dépenses prévisionnelles du Comité de parents, afin de connaître le montant que débourserait le Comité de parents.

M<sup>me</sup> Richard enverra une lettre à M<sup>me</sup> Deslilas Fournier dans laquelle on pourra y voir les points suivants :

- Le Comité de parents estime qu'il est essentiel que la commission scolaire participe financièrement à ce projet. On verra tous les logos des collaborateurs sur la publicité de cet événement.
- Une clé USB avec des documents de références pour les membres du Comité de parents. Cette nouveauté nécessite un budget de 500 \$.
- Le Comité de parents a besoin d'offrir aux membres, des cartables et des équipements de bureau de base : stylo, papier, etc. L'acquisition d'une mallette serait aussi appréciée. Des soumissions sont attendues à cet effet et le budget prévu s'élève à 900 \$.
- Impression des dépliants pour qu'ils soient remis en début d'année scolaire. Les parents doivent les recevoir avant la première semaine de cours. Les impressions doivent être réalisées avant la fin de cette année. Un montant de 400 \$ est requis.
- Cette année, le colloque de la FCPQ aura lieu à Boucherville. Les frais de représentation pour envoyer les délégués seront beaucoup plus importants que l'année passée. Un budget de 4 000 \$ est à prévoir pour le colloque.

- En raison des travaux en cours au niveau des motels de La Marée Haute de Grande-Vallée, cette entreprise ne participera pas au projet. Ce sera donc des frais supplémentaires que le Comité devra absorber.

En conclusion, il apparaît inconcevable que la commission scolaire ne s'implique pas dans ce dossier à titre de partenaire principal qui a pour but de mieux outiller les parents sans compter les membres du personnel qui pourront eux aussi en tirer profit.

M<sup>me</sup> France Tapp s'informerait également si le Comité de parents peut offrir des bourses à certains élèves. S'il est possible, des bourses pour la persévérance scolaire seraient remises dans les 7 écoles secondaires.

**12. COMITÉ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR-MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX LOCAL (MEES-MSSS LOCAL)**

Aucune information pour ce point. Le comité ne s'est pas reformé.

**13. TRANSPORT**

Il n'y a pas eu de rencontre dernièrement.

**14. DEMANDE D'ADMISSION EXCEPTIONNELLE**

Aucune demande d'admission exceptionnelle.

**15. COMITÉ POUR LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (EHDAA)**

La rencontre prévue hier soir a été reportée pour des raisons hors de leur contrôle.

**16. BUDGET**

M<sup>me</sup> France Tapp mentionne que le solde est de 10 280 \$. Il n'y a eu aucune dépense. La facture de 25 \$ du visionnement du webinaire de M. David Dubreuil n'a pas été déduite encore.

**17. FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC (FCPQ)**

La prochaine rencontre de la FCPQ est en avril. Il y aura également le questionnaire rempli par les membres au point 8 qui sera envoyé.

**18. AUTRES SUJETS**

**a. POINT 5.2 DU CADRE DES SERVICES ÉDUCATIFS 2019-2020**

Après des questionnements quant à la répartition des matières obligatoires au secondaire, M<sup>me</sup> Richard vérifiera auprès de M<sup>me</sup> Véronique Doiron.

**b. ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ**

Quelques échanges se font en lien avec l'éducation à la sexualité dans les écoles. Il semble que ce soit différent dans chaque école. C'est l'infirmière ou les enseignants qui instaurent quelques notions selon le niveau des élèves. M. Dubreuil vérifiera auprès de son conseil d'établissement pour connaître les détails également.

**C. CONGÉS PÉDAGOGIQUES**

M. David Dubreuil souligne qu'il n'y a pas de congés pédagogiques d'ici la fin de l'année pour récupérer, s'il y a lieu, les journées de tempête utilisées en plus de ce qui est prévu au calendrier scolaire. Pour les calendriers scolaires à venir, il serait peut-être bien de penser à insérer au moins 2 congés pédagogiques après le 20 avril comme marge de manœuvre. M<sup>me</sup> Richard mentionne que ce point est à l'ordre du jour du prochain conseil des commissaires.

**19. TOURNÉE DES ÉCOLES**

M<sup>me</sup> Richard demande aux membres s'ils ont besoin de partager des informations très importantes pour leur école, car étant donné l'heure tardive, ce point sera vu à la prochaine rencontre. Les membres sont d'accord et n'ont pas d'informations à partager.

**20. LEVÉE DE LA RENCONTRE**

Levée de la rencontre proposée par France Tapp à 21 h 27.

Évaluation de la rencontre : Très belle rencontre. Le système de visioconférence a très bien fonctionné.

La prochaine rencontre aura lieu le 9 avril 2019.